



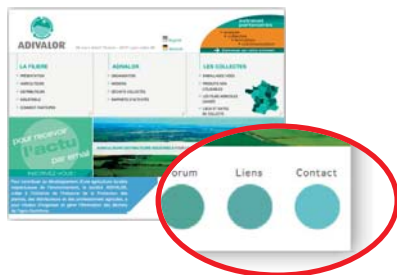
>Infos  
>Contacts

Vos questions...

Par mail :  
[evphel@adivalor.fr](mailto:evphel@adivalor.fr)

Qui contacter  
dans votre région ?

Retrouvez les coordonnées du délégué ADIVALOR en vous connectant sur le [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr), rubrique "contacts".



En savoir plus...

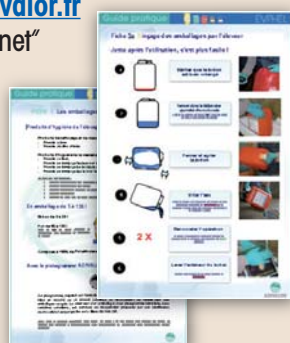
Tout ce que vous devez savoir sur la nouvelle filière EVPHEL, vous le trouverez dans "La Foire aux Questions".

Connectez-vous sur le site :  
[www.adivalor.fr/EVPHEL/FAQ](http://www.adivalor.fr/EVPHEL/FAQ)

Téléchargez  
les fiches pratiques

en vous connectant  
au [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)  
accès "extranet"

login :  
partenaire  
mot de passe :  
adivalor  
(rubrique  
organiser/  
emballages  
vides)



*édito*

Avril 2010 : c'est parti ! La nouvelle filière EVPHEL va progressivement se mettre en place. Nous entrons dans la phase importante d'information et de communication auprès des utilisateurs éleveurs. C'est le sujet principal de ce fil d'infos n°4.

Informier / Communiquer

Des documents de communication sont à votre disposition. Vous pourrez les obtenir en utilisant le bon de commande téléchargeable sur l'extranet Adivalor.



affiche



fiche de consignes



dépliant

Laiteries et distributeurs :  
comment adhérer ?

Pour pouvoir bénéficier des services d'enlèvement d'ADIVALOR, une demande d'adhésion à la filière est téléchargeable sur

l'extranet. Dès réception de cette demande, vous recevrez une convention d'adhésion à compléter.

Félicitations au premier adhérent !  
EURELIA, en Lorraine : <http://portail.eurelia.fr>




# Grâce à l'extranet Adivalor, devenez acteur de la filière !


L'extranet est conçu comme une "boîte à outils" dans laquelle vous trouverez tous les éléments vous permettant de gérer les collectes d'EVPHEL. Cliquez sur un des onglets en haut de page pour accéder à la rubrique qui vous intéresse.

Accès à l'extranet => login : **partenaire** - mot de passe : **adivalor**





<p><b>Informer-Communiquer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ GENERALITES</li> <li>➤ DOCUMENTS DE COMMUNICATION</li> <li>➤ EMBALLAGES VIDÉS (NOUVEAU ! EVPHEL)</li> <li>➤ PRODUITS NON UTILISABLES PPNU</li> <li>➤ FILMS AGRICOLES USAGES SAU</li> </ul>	<p><b>Former</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ PRODUITS NON UTILISABLES PPNU</li> <li>➤ EVPHEL</li> <li>➤ VADEMECUM REGLEMENTAIRE</li> </ul>	<p><b>Organiser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ COMMANDE DE SACS DE COLLECTE</li> <li>➤ EVPP BIDONS FUTS BOITES ET SACS</li> <li>➤ EVPP BIG-BAGS ET SACS PLASTIQUE</li> <li>➤ EVPHEL BIDONS ET FÔTS</li> <li>➤ PRODUITS NON UTILISABLES PPNU</li> </ul>
--	---	--



## bienvenue

sur votre extranet

### > communiquer

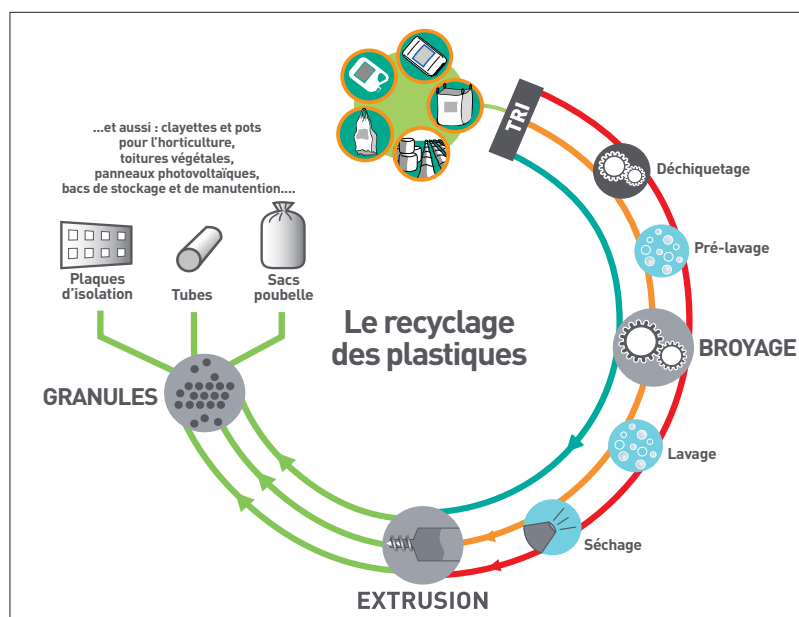
- tous les numéros de *Fil d'Infos*
- la présentation de la filière EVPHEL
- les documents (dépliant, affiche....)

### > former

- l'organisation de la filière (*document CNIEL*)
- la Foire aux Questions

### > organiser

- la demande d'adhésion à la filière
- le guide pratique avec des fiches détaillées
- les demandes d'enlèvement



## Que deviennent les emballages collectés ?

Les emballages vides collectés seront en priorité recyclés pour fabriquer d'autres objets plastiques comme, par exemple, des mandrins ou des gaines de câbles électriques pour le secteur du bâtiment. Le recyclage permet de limiter les importations de matières premières, de contribuer aux économies d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En rapportant vos EVPHEL, vous participez activement au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

"fil d'infos" est réalisé par ADIVALOR, sous l'égide du Comité de pilotage national mis en place par le CNIEL

>Au sommaire du prochain numéro...  
**Témoignages des partenaires**

Ce projet est piloté par le CNIEL, avec la participation de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène Industrielle (AFISE), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL), la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL) et ADIVALOR.

